



Syndicat National
des Monuments Historiques CGT

Élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration du CMN J -7 !

Le matériel de vote pour les élections des représentants du personnel au Conseil d'Administration a été diffusé dans l'ensemble des monuments et services depuis le 5 février dernier. **La date limite pour voter à été fixé au 1er mars** (le cachet de la poste faisant foi) et le dépouillement aura lieu le 4 mars à 10 heures. Il ne reste donc plus que 7 jours pour voter !

Pour que la voix des personnels porte, pour qu'elle soit entendue et pour que leurs représentants aient la légitimité la plus forte, il est primordial que la participation à ce scrutin soit massive !

**Alors, si ce n'est pas déjà fait, votez et faites voter
Avant le 1er mars !**

Nous vous invitons à vous rapprocher de vos chefs de service afin de retirer votre matériel de vote (enveloppes, bulletins et profession de foi) et à voter dès réception.

Si des problèmes de diffusion du matériel de vote apparaissent, n'hésitez pas à nous contacter.

Votez et faites voter CGT !